

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL** **Du 19 avril 2014**

### **Présents :**

- M. Pierre ESCANDE
- M. Philippe BAUDIERE
- Mme. Eliane GERTENMAIER
- Mme. Chantal GUILLOT
- Mlle. Julie COUGET
- Mlle. Fanny SOLANS
- M. Olivier PHALIPPOU

La séance est ouverte sous la présidence de M. le maire à 9h30.  
Mlle Fanny SOLANS est désignée secrétaire de séance.

### **I. Approbation des comptes-rendus des conseils municipaux du 14 mars 2014 et du 29 mars 2014**

En l'absence de remarque, les comptes-rendus sont approuvés à l'unanimité.

### **II. Affectation de résultat Commune et Eau**

Mme la Secrétaire de mairie présente les documents concernant l'affectation du résultat de l'exploitation de l'exercice 2013.

#### **Pour la commune :**

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE A AFFECTER AU 31/12/2013</b>	<b>134 267.89 €</b>
<b>Besoin de financement</b>	73 834.42 €
<b>AFFECTATION OBLIGATOIRE (arrondie)</b> <b>A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)</b>	73 834.42 €
<b>SOLDE DISPONIBLE AFFECTE COMME SUIV :</b> <b>Affectation complémentaire en réserve (c/1068)</b> <b>Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)</b>	60 433.47 €
<b>Total affecté au c/1068 :</b>	73 834.42 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013</b> <b>Déficit à reporter (ligne 002)</b>	0.00 €

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

## Pour l'eau :

<b>EXCEDENT GLOBAL CUMULE A AFFECTER AU 31/12/2013</b>	<b>5 396.34 €</b>
<b>Besoin de financement</b>	
<b>AFFECTATION OBLIGATOIRE (arrondie) A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)</b>	0.00 €
<b>SOLDE DISPONIBLE AFFECTE COMME SUIV :</b>	
<b>Affectation complémentaire en réserve (c/1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)</b>	5 396.34 €
<b>Total affecté au c/1068 :</b>	0.00 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2013</b>	
<b>Déficit à reporter (ligne 002)</b>	0.00 €

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

## III. Vote des trois taxes

Monsieur le maire propose de maintenir le taux des taxes sur la part communale et soumet les différents documents nécessaires au vote des taux d'imposition applicables en 2014 pour chacune des trois taxes. Il propose de fixer les taux suivants :

<b>Taxe d'habitation</b>	<b>3.91 %</b>
<b>Taxe foncière sur les propriétés bâties</b>	<b>8.62 %</b>
<b>Taxe foncière sur les propriétés non bâties</b>	<b>40.84 %</b>

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

## IV . Vote Budgets primitifs 2014 Commune et Eau

Mme la Secrétaire de mairie présente les documents concernant les budgets primitifs.

### Pour la commune :

#### FONCTIONNEMENT

	Dépenses de la section de fonctionnement	Recettes de la section de fonctionnement
<b>Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget</b>	<b>198 178.00</b>	<b>137 745.00</b>
<b>+</b>	<b>+</b>	<b>+</b>
<b>Restes à réaliser de l'exercice précédent</b>		
<b>002 résultat de fonctionnement reporté</b>		(si excédent) <b>60 433.00</b>
<b>=</b>	<b>=</b>	<b>=</b>
<b>Total de la section de fonctionnement</b>	<b>198 178.00</b>	<b>198 178.00</b>

## INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	38 946.00	112 781.00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent	58 369.00	34 247.00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	49 713.00	
=	=	=
<b>Total de la section d'investissement</b>	<b>147 028.00</b>	<b>147 028.00</b>

<b>Total du budget</b>	<b>345 206.00</b>	<b>345 206.00</b>
------------------------	-------------------	-------------------

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

### Pour l'eau

#### EXPLOITATION

	Dépenses de la section d'exploitation	Recettes de la section d'exploitation
Crédits d'exploitation votés au titre du présent budget	15 436.00	10 040.00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent		
002 résultat d'exploitation reporté		5 396
=	=	=
<b>Total de la section d'exploitation</b>	<b>15 436.00</b>	<b>15 436.00</b>

#### INVESTISSEMENT

	Dépenses de la section d'investissement	Recettes de la section d'investissement
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	107 900.00	74 140.00
+	+	+
Restes à réaliser de l'exercice précédent	12 172.00	6 628.00
Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		39 304.00
=	=	=
<b>Total de la section d'investissement</b>	<b>120 072.00</b>	<b>120 072.00</b>

<b>Total du budget</b>	<b>135 508.00</b>	<b>135 508.00</b>
------------------------	-------------------	-------------------

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

## **V. Amortissement travaux et subventions Eau**

Monsieur le maire expose au Conseil municipal qu'il y a lieu d'amortir les travaux et les subventions alloués sur les réseaux d'Eau et d'Assainissement et de déterminer la durée. Il propose un amortissement d'une durée de 40 ans.

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

## **VI. Bail appartement n°1 mairie**

Un locataire s'est présenté pour prendre à bail le dernier appartement vacant de la mairie moyennant un loyer mensuel de 350 € charges non comprises. Monsieur le maire demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer le contrat de location ainsi que toute autre pièce relative à cette décision.

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

## **VII. Bail emphytéotique terrain Rouquié**

La mairie avait en location trois parcelles de terre d'une contenance totale de 2 hectares 56 ares et 18 centiares. Ces terrains situés à Rouquié ont une vocation touristique, et étaient loués par bail emphytéotique pour une durée de dix huit ans. Monsieur le maire précise que ce bail arrive à expiration et que les propriétaires sont favorables pour relouer ces mêmes parcelles dans les mêmes conditions.

Il demande au Conseil municipal de l'autoriser à signer le dit bail ainsi que toute pièce relative à ce dossier.

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

## **VIII. Composition Commission d'Appel d'Offres**

Monsieur le maire indique que suite à l'installation du Conseil Municipal du 29 mars 2014, il y a lieu de procéder à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres suivant les dispositions de l'article 22 du Code des Marchés Publics.

- Se sont présentés :

Membres Titulaires

- Monsieur Philippe BAUDIERE
- Madame Chantal GUILLOT
- Monsieur Olivier PHALIPPOU

Membres Suppléants

- Mademoiselle Julie COUGET
- Madame Eliane GERSTENMAIER
- Madame Fanny SOLANS

Et ont été élus à l'unanimité.

## **IX. Délégation d'attribution du Conseil municipal au maire**

Le Conseil municipal a la possibilité, suivant l'article L.2122-22 modifié par la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 art.92 du CGCT, de déléguer au maire pour la durée de son mandat, certaines attributions.

Après discussion, le Conseil municipal considère qu'il y a intérêt pour la bonne marche de l'administration communale de donner au maire, pour la durée de son mandat, les missions suivantes :

- De prendre toute décision concernant la préparation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- De créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de condition ni de charges ;
- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le Conseil municipal à hauteur de 3000 € ;
- D'autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

## **X. Panneaux village et Rouquié Route Départemental**

Monsieur le maire explique à l'assemblée que les limites de la zone agglomérée RD 66 Lamontélarié s'est étendue.

Il rappelle qu'au sens de l'article R 110-2 du Code de la route, l'agglomération est un espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés et dont l'entrée et la sortie sont signalées par des panneaux placés à cet effet le long de la route qui le traverse ou qui le borde.

Il demande au Conseil municipal de modifier les limites d'agglomération de la façon suivante :

- Fixer la limite d'entrée de l'agglomération RD Lamontélarié au PR 45+235 et la limite sortie au PR 45+526 ;

M. le Maire soumet au vote cette délibération :

Vote : 7 votants    Abs : 0    Pour : 7    Contre : 0

## **XI. QUESTIONS DIVERSES**

1 – Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'un Conseil communautaire se tiendra à Lamontélarié dans la salle polyvalente le 29 avril 2014 à 18H00 et que tous les conseillers municipaux sont invités à y assister ainsi qu'au repas qui suivra. Les employés communaux sont également invités.

2 – Il est décidé qu'il sera discuté lors de la prochaine séance, du bureau des élections Européennes et de la problématique de certains de nos chemins ruraux.

L'ordre du jour étant épuisé et sans aucune autre question, la séance est levée à 13h00.

Le Maire  
Pierre ESCANDE